



## SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Iona

26 novembre 2025 à 18h15

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Iona tenue le 26 novembre à 18h15.

### PRÉSENTS :

Gaelle Bertrand (parent)	Bruna Roti (technicienne en service de garde)
Aurélie Cleret-Buhot (parent)	Mick Guttman (enseignant)
Hugo Carnide (parent)	Ali Chrief (enseignant)
Isabelle Pivotto (parent)	
Marie-Claude Poitras (parent)	

Formant quorum sous la présidence de Hugo Carnide.

### ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Annie Labrie, Directrice – Karine Forget, directrice adjointe.

### PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Sans objet.

### MEMBRES ABSENTS :

Katy Alexis (enseignante)

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Une seule personne absente.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Isabelle Pivotto demande d'ajouter à l'ordre du jour des formations qui auront lieu le 10 décembre et le 7 janvier; La consultation sur l'accès à la boîte courriel du CÉ.

Correction au point 7 : La date de la prochaine rencontre au 26 novembre au lieu du 17 novembre.

Hc

AS

L'ordre du jour est ensuite proposé par Marie-Claude Poitras et appuyé par Mme Bruna Roti.

**Adopté à l'unanimité (01-CE-20251116).**

- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2025-10-06 et 2025-10-27**

**Procès-verbal du 6 octobre 2025**

Hugo Carnide relève une erreur dans son nom qui a été écrit en tant que Matson.

L'adoption du procès-verbal corrigé du 6 octobre 2025 est proposée par Mme Bruna Roti et appuyée par M. Ali Cherief.

**Adopté à l'unanimité (02-CE-20251116).**

**Procès-verbal du 27 octobre 2025**

Plusieurs corrections sont rapportées:

- Hugo Carnide relève la même erreur dans son nom.
- OPP Point 7.6 la phrase "la possibilité de transmettre des messages" et non pas "ses messages".

L'adoption du procès-verbal corrigé du 27 octobre 2025 est proposée par Aurelie Cleret-Buhot et appuyée par Isabelle Pivotto.

**Adopté à l'unanimité (03-CE-20251116).**

#### **4. PAROLE AU PUBLIC**

Lors du dernier CÉ Mme Rosa est venue poser des questions concernant l'usage des écrans. Mme Annie s'était engagée à en parler en réunion du personnel et a déjà fait un suivi au parent concerné. À partir de cette année, la politique de l'école est d'utiliser les cahiers - agendas - qui sont payés par les parents. Malgré le fait que rien ne soit encadré concernant l'exposition aux écrans, la réflexion est lancée. Un autre point soulevé est que l'école reçoit des subventions afin d'utiliser le matériel technologique. Ce sont des outils offerts par le ministère et dont les enfants doivent apprendre à se servir (tablettes). C'est une réflexion à long terme et il a été décidé de ne l'utiliser qu'à des fins pédagogiques.

Isabelle Pivotto relance la question de Mme Rosa concernant l'usage des écrans pour faire les devoirs. Ce point a été abordé en comité de parents: la fin de la subvention accordée pour le prêt (achat) d'ordinateurs pour les familles à faibles revenus. Ces enfants seraient donc pénalisés en cas de devoirs obligatoires via ce support.

Mme Annie Labrie répond que ce sujet sera abordé lors de la prochaine rentrée en attendant le statut quo est maintenu.

*HC*

Initiales de la Présidence

*AB*

Initiales de la Direction

Aurélie Cleret-Buhot aborde l'éducation autour de l'accès aux ordinateurs: apprendre à se servir de nouvelles technologies en choisissant certaines applications utiles et éducatives alors que d'autres ne le sont pas. Elle nomme qu'en classe, l'utilisation doit être encadrée.

Mme Annie Labrie ne veut pas entrer dans un débat pour des cas isolés. Elle rappelle que les élèves doivent être responsabilisés quant à leur utilisation de ces technologies ainsi qu'au respect des consignes.

## **5. PHOTO SCOLAIRE**

Les avis sont mitigés mais l'on note une certaine amélioration. La qualité de l'impression ne satisfait pas tout le monde. Mme Labrie nous invite à faire des recherches et lui revenir avec des propositions.

## **6. POINT DE CONSULTATION**

### **6.1 Critères de sélection de la direction d'établissement**

Ce qui est important pour cette consultation, c'est de prendre du recul et d'imaginer, dans le futur, quel profil nous souhaiterions avoir à la direction de l'école. Mme Annie Labrie fait la lecture des contextes et enjeux de l'établissement tels qu'ils sont énoncés dans le projet éducatif.

Après lecture complète du document, nous débattons jusqu'à trouver un consensus. Par la suite, le document form a été envoyé.

### **6.2 Financement activités 3e cycle**

Une vente de Noël aura lieu le mercredi 17 décembre aux deux récréations afin de récolter des fonds pour des sorties scolaires et activités spéciales.

## **7. Points d'adoption (30 min)**

### **7.1 Règles de fonctionnement du service de garde**

La partie de facturation et de paiement a été modifiée: lors des impayés qui s'accumulent, le calendrier des échéances changera à partir du 1er janvier 2026.

Après discussions, nous décidons d'adapter l'échéancier à la réalité des pratiques de Mme Bruna puisque celles-ci donnent de bons résultats.

Il est précisé que le service de garde de l'École Iona fait les démarches pour accueillir les enfants du quartier qui ne sont pas scolarisés à Iona. C'est une obligation pour laquelle le service de garde demande une allocation et le CSDM doit fournir le personnel requis.

L'Adoption de ce point est proposée par M. Ali Cherief et appuyé par Aurélie Cleret-Buhot.

**Adopté à l'unanimité (04-CE-20251126).**

H

Initiales de la Présidence

AB

Initiales de la Direction

## **7.2 Résolution des règles de fonctionnement du service de garde**

Suite à la présentation de la réglementation et de la modification des échéances, une résolution est rédigée en conséquence.

### **8. Points d'approbation (30 min)**

- **8.1. Planification Orientation scolaire et professionnelle (COSP), Développement des compétences personnelles et sociales (CPS) et éducation à la sexualité**

Mme Annie Labrie présente de nouveaux contenus obligatoires du Ministère, ainsi que les années auxquelles ils doivent être offerts.

Ce point est proposé par Isabelle Pivotto et appuyé par Bruna Roti.

**Adopté à l'unanimité (05-CE-20251126).**

- **8.2. Sorties éducatives**

Trois sorties gratuites avec tickets de transport de l'école sont approuvées.

On ajoutera le mercredi pour la sortie des maternelles.

Pour la sortie des classes 721-722-723-724, le départ se fera sur l'heure du dîner.

Ce point est proposé par Mme Bruna Roti et appuyé par Isabelle Pivotto.

**Adopté à l'unanimité (06-CE-20251126).**

### **9. Points d'information**

#### **9.1 Formation obligatoire : attestation**

#### **9.2 Budget annuel 25-26**

#### **9.3 Entente de collaboration entre la STM-CDN, billets de transport**

Considérant l'heure tardive, les points d'information sont reportés au prochain CÉ.

### **10. Tour de table 15 min**

#### **10.1. Direction**

Mme Labrie remercie l'OPP pour son implication et annonce sa volonté de maintenir la magie des fêtes dans le quotidien des écoliers pour le mois de décembre.

#### **10.2. Représentants du personnel enseignant**

Aucun commentaire.

#### **10.3. Représentante du personnel de soutien**

Aucun commentaire.

HC

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

#### **10.4. Représentante du service de garde**

Mme Bruna annonce la date du concert annuel. Il se tiendra le vendredi 13 février 2026.

#### **10.5. Parents**

Rien à ajouter.

#### **10.6. Représentant du comité de parents**

Isabelle Pivotto revient sur les faits saillants du comité de parents:

- Formation 10 décembre à 19h : Les Conseils d'Établissement
- Formation 7 janvier à 19h : Implication parentale
- Formulaire d'accès à la boîte courriel du CÉ : court sondage à remplir par Hugo Carnide, le nouveau président, afin de procéder aux changements.

#### **10.7. OPP**

Une collecte de denrées alimentaires est en cours. Aurélie Cleret-Buhot remercie Bruna Roti pour le prêt du local. Aurélie Cleret-Buhot demande la liste des familles concernées pour la distribution : pas les noms, seulement la composition de la famille (nombre de personnes et âges). Les paniers seront faits le vendredi 12 décembre et distribués dans la semaine du 15 décembre 2025.

- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10. La levée de séance est proposée par Aurélie Cleret-Buhot et appuyée par Marie-Claude Poitras.



---

Présidence



---

Direction d'établissement

26 novembre 2015



---

Initiales de la Présidence



---

Initiales de la Direction

